



Habitants
5 504 329

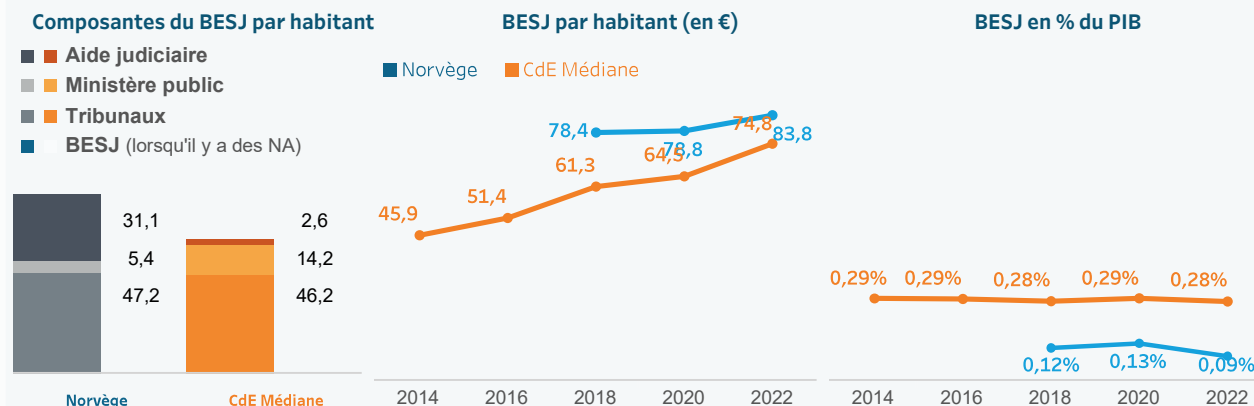


PIB par habitant
95 376 €
CdE Médiane 27 406 €



Salaire moyen brut annuel
59 318 €
CdE Médiane 22 878 €

Budget exécuté du système judiciaire (BESJ)



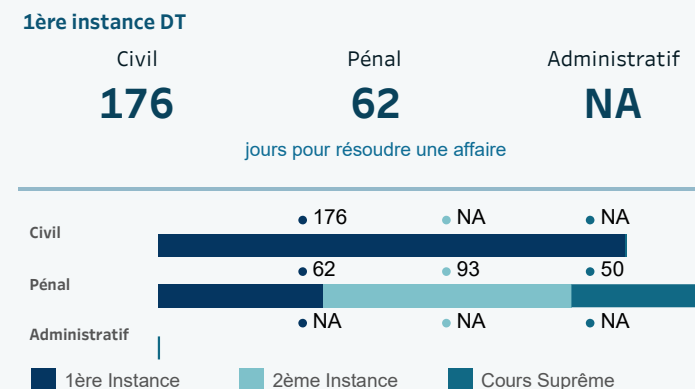
Budget : En 2022, le budget exécuté du système judiciaire s'élève à 461 033 159 €, soit 83,8 € par habitant, considérablement supérieur à la médiane du CdE. Cependant, lorsqu'il est exprimé en % du PIB (0,09%), c'est l'un des plus faibles budgets d'Europe. Le budget des tribunaux reste supérieur à la médiane du CdE, malgré sa diminution en raison de la réduction du nombre de tribunaux. Le budget du ministère public reste bien en-dessous de la médiane du CdE. Le budget de l'aide judiciaire, qui représente 37 % du budget du système judiciaire, est bien supérieur à la médiane du CdE. La Norvège est le pays qui alloue le montant le plus élevé d'aide judiciaire par affaire.

Organisation des tribunaux : En mai 2021, le nombre de tribunaux de district a été réduit de 60 à 23, tandis que les deux tribunaux spécialisés d'Oslo ont fusionné en un tribunal de droit commun. Le nombre de tribunaux de consolidation foncière a été réduit de 34 à 19. Les locaux opérationnels des juridictions sont restés les mêmes.

Aide judiciaire : La Norvège fait partie des États qui accordent une priorité importante à l'aide judiciaire. En effet, le budget de l'aide judiciaire représente 37 % du budget du système judiciaire, la médiane du CdE étant de 5%. Avec 31,11 € par habitant (2,65 € - médiane du CdE), la Norvège est l'État ayant le montant le plus élevé d'aide judiciaire par affaire et qui accorde également de l'aide judiciaire à un grand nombre d'affaires.

Professionnels : Le faible nombre de juges professionnels devrait être nuancé par le nombre élevé de juges non professionnels et l'existence de juges suppléants. Ces derniers sont nommés temporairement pour une durée maximale de 3 ans, représentent environ 30% des postes dans les tribunaux de 1ère instance et effectuent le même travail que les juges permanents. Les procureurs de 1ère instance font partie de la police et dépendent du budget de la police.

Efficacité - Disposition Time (jours)

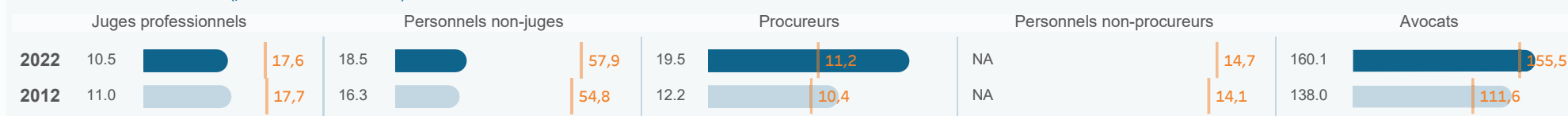


Efficacité : En Norvège, les affaires administratives font partie de la catégorie des affaires civiles et leur nombre ne peut être isolé. En outre, la distinction entre les affaires civiles contentieuses et non contentieuses ne peut être effectuée qu'en 1ère instance. Par conséquent, certaines données manquent, ce qui limite l'analyse de l'efficacité.

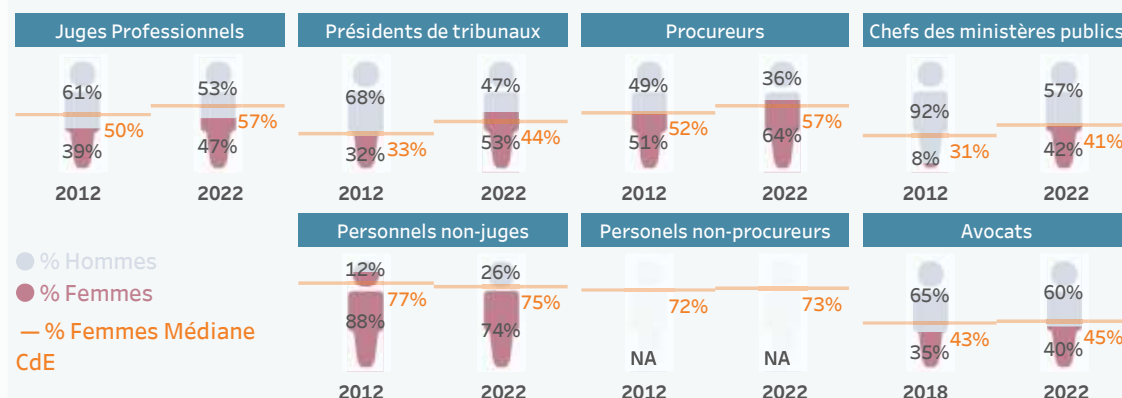
Selon les données disponibles, en 2022, en matière pénale, dans les trois instances, les tribunaux ont un Disposition Time moins élevé que celui dans les affaires civiles et commerciales contentieuses de 1ère instance.

Les DT pour tous les types d'affaires pour lesquels des données sont disponibles sont inférieurs aux médianes respectives du CdE. Ils ont tous baissé, à l'exception de la plus haute instance en matière pénale.

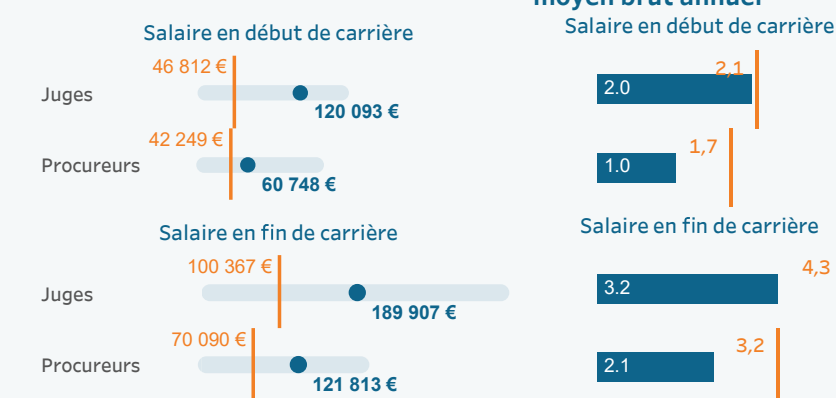
Ressources humaines (pour 100 000 habitants)



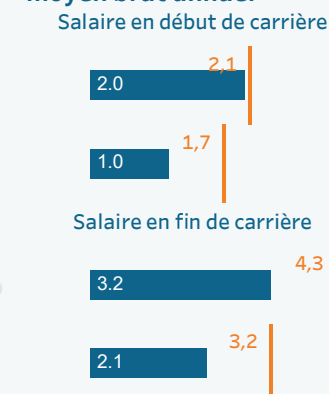
Égalité de genre



Salaires bruts absolus

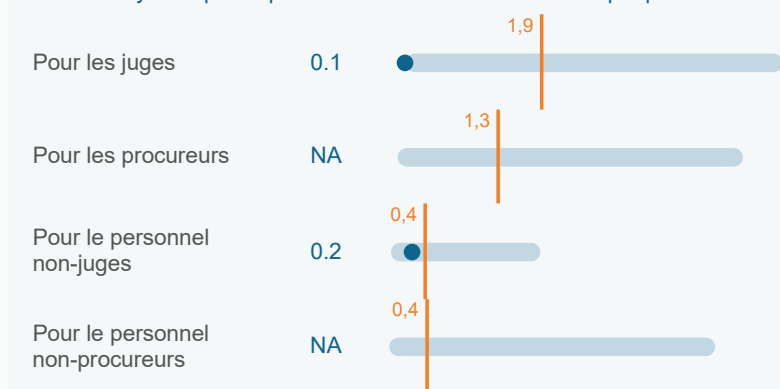


Ratio avec le salaire moyen brut annuel

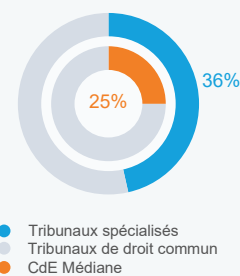


Formation des professionnels de la justice

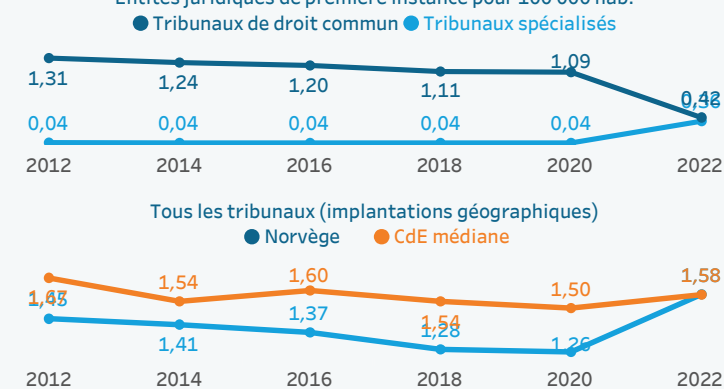
Nombre moyen de participations à des formations en direct par professionnel*



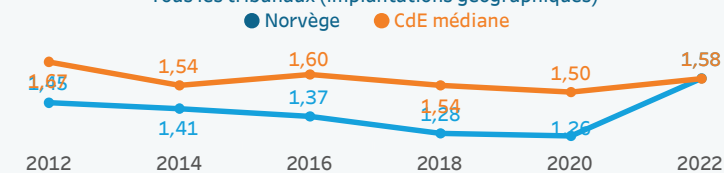
Répartition (%) des tribunaux spécialisés et de droit commun de 1ère instance



Entités juridiques de première instance pour 100 000 hab.



Tous les tribunaux (implantations géographiques)



*Cet indicateur est calculé comme suit : le nombre de participants aux formations en direct est divisé par le nombre de professionnels de cette catégorie. Par exemple, si la médiane du CdE pour les juges est de 3,9, cela signifie que chaque juge en Europe a participé à 3,9 formations en direct (valeur médiane). En effet, cette analyse permet de mieux comprendre le nombre de formations par professionnel dans l'hypothèse où tous ont été formés.

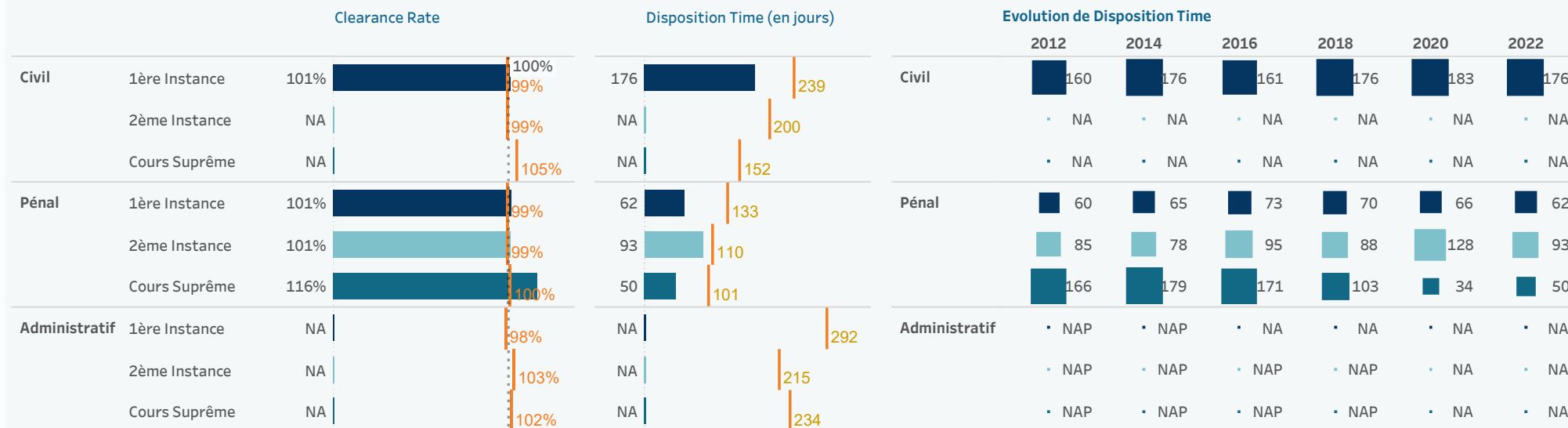
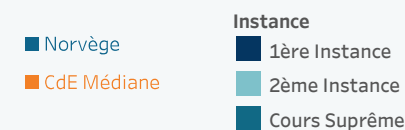
Indicateurs d'efficacité CEPEJ

Taux de variation du stock d'affaires pendantes (Clearance Rate (CR)) = (Affaires terminées / Affaires nouvelles) *100

CR > 100%, le tribunal / le système judiciaire est en mesure de résoudre un nombre d'affaires supérieur au nombre d'affaires dont il a été saisi => l'arriéré judiciaire diminue
CR < 100%, le tribunal / le système judiciaire est en mesure de résoudre un nombre d'affaires inférieur au nombre d'affaires dont il a été saisi => l'arriéré judiciaire augmente

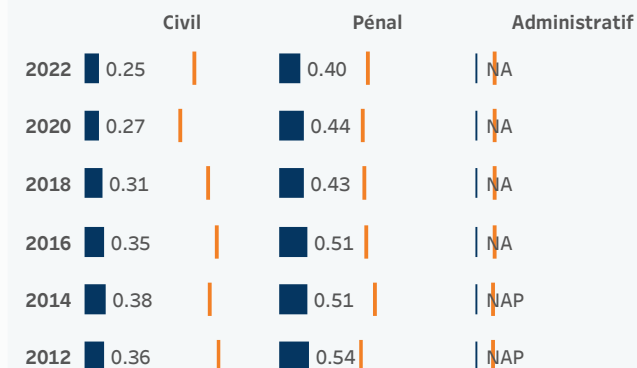
Durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (Disposition Time (DT)) = (Affaires pendantes / Affaires terminées) *365

La durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (DT) est le temps théorique nécessaire pour qu'une affaire pendante soit résolue, compte tenu du rythme de travail actuel des tribunaux.

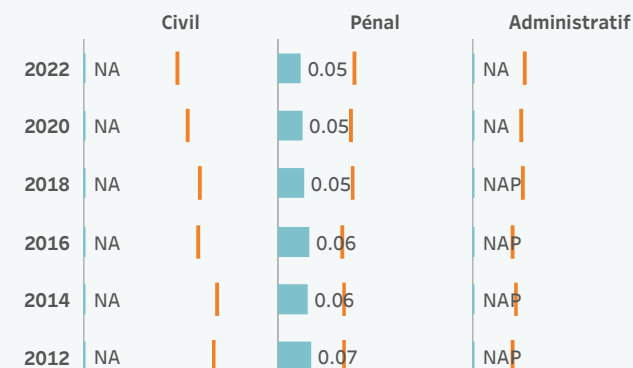


Affaires nouvelles

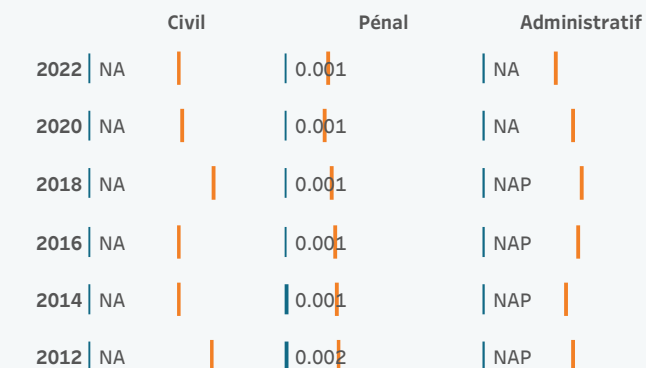
Nombre total d'affaires de 1ère instance pour 100 habitants



Nombre total d'affaires de 2ème instance pour 100 habitants

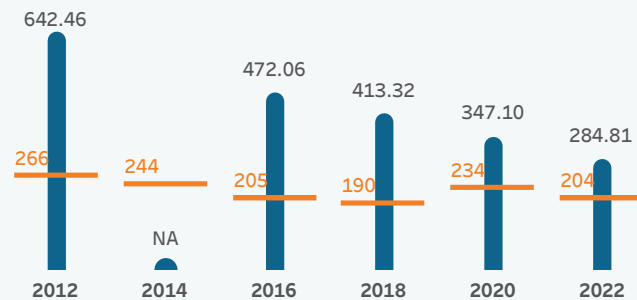


Nombre total d'affaires de Cours Suprêmes pour 100 habitants



Ministère public

Nombre total d'affaires reçues (1ère instance) par procureur

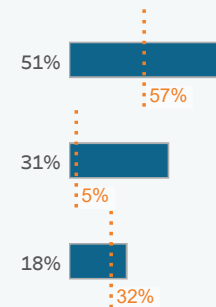


Répartition des affaires traitées en %

Classées pendant l'année de référence

Terminées par une sanction ou par une mesure imposée ou négociée par le procureur

Affaires portées devant les tribunaux



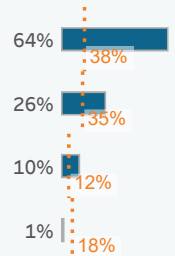
Répartition des affaires classées en %

Classées parce que l'auteur n'a pas pu être identifié

Classées pour absence de constat d'infraction ou situation juridique particulière

Classées sans suite par le procureur pour raison d'opportunité

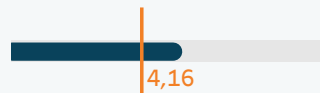
Classement pour d'autres raisons



Note : Il existe différentes méthodologies pour calculer le nombre d'affaires dans les statistiques des ministères publics : par événement ou par auteur. La CEPEJ collecte des données par affaire (événement), mais certains pays les présentent par auteur.

Indice de déploiement et d'utilisation des TIC
(de 0 à 10)

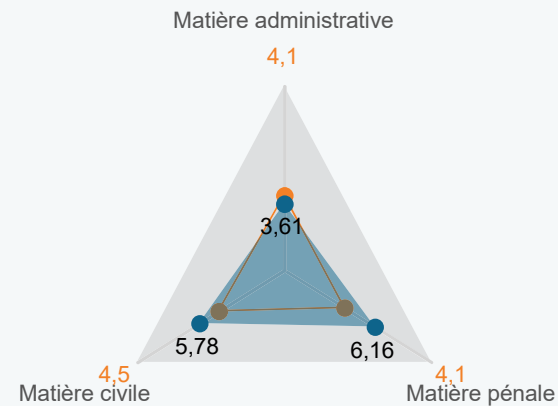
Taux de déploiement total : **5,15**



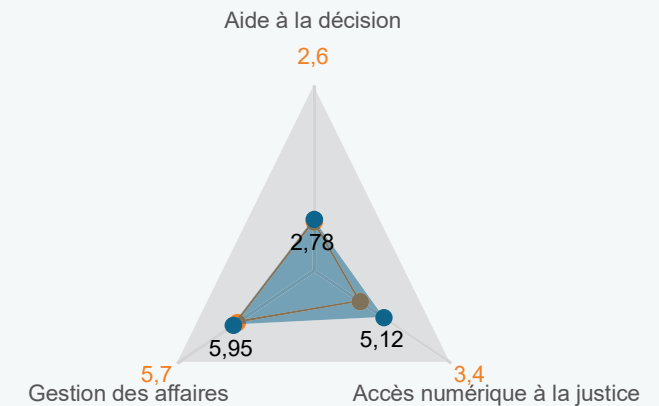
Taux d'utilisation total : **4,78**

(experimental)

Taux de déploiement par domaine (0 à 10)



Taux de déploiement par catégorie (0 à 10)



Sites internet relatifs au système judiciaire

Textes juridiques

www.lovdato.no

Jurisprudence des juridictions supérieures

www.lovdato.no

Informations sur le système judiciaire

www.domstol.no